



# Lautrec

## Bulletin d'Informations Municipales

Département du Tarn - Arrondissement de Castres

Bulletin Novembre 2018

**Bulletin édité par la Mairie de Lautrec**

**Directeur de la publication** : le maire, Thierry Bardou

**Rédaction** : équipe municipale



Je tiens tout d'abord à féliciter l'ensemble des associations lautrécoises pour leur implication dans l'animation de notre commune tout au long de l'année. C'est toujours avec beaucoup de bonheur que l'on peut voir l'entrain que vous mettez, **TOUS**, à faire vivre vos associations par diverses activités et festivités. «Faire vivre notre village» fait partie de notre ADN. Merci à tous.

En cette fin d'année, je voudrais mettre un peu plus l'accent sur la cérémonie commémorative du centenaire du 11 novembre. Ce fut un grand moment d'émotion lorsque deux enfants de notre village ont lu la lettre d'un poilu lautrécois destinée à sa femme et rédigée sur le front de la Somme.

Hommage à nos poilus d'autant plus fort que les habitants de Lautrec et des communes voisines étaient venus en masse pour cette cérémonie, sous un soleil radieux, en présence d'un piquet du 8ème RPIMA, des pompiers de Réalmont et de la gendarmerie de Lautrec ainsi que des maires et élus de municipalités voisines.

Un grand merci aux Musicales qui, comme à chaque cérémonie, viennent jouer avec talent les différents hymnes et aux élèves de notre école qui chantent la marseillaise avec brio et sans fausse note.

Comme vous le savez, Lautrec n'a plus de boucherie depuis 3 ans. Les différents bouchers ambulants n'ayant pas réussi à pallier ce manque, nous avons décidé de lancer un projet d'aménagement d'un local municipal afin d'y accueillir un artisan boucher. Situé dans les anciens bâtiments Lacourt de la route de Castres, ce projet inclura également l'aménagement d'un parking, de locaux de stockage pour les services municipaux et d'espaces verts. La création d'une venelle arrivant directement au centre du village, de plain-pied, facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux parents avec des poussettes.

Comme ce fut le cas lors de la réalisation de l'aire multisports, projet réalisé en concertation avec les jeunes du collège et du primaire, nous organiserons une réunion publique courant février pour recueillir vos avis et débattre sur ce projet de boucherie qui nous concerne tous. Nous devons garder nos commerces de proximité pour que notre commune vive.

L'équipe municipale continue à être au plus près des intérêts de tous, pour que la vie au sein de notre commune soit toujours plus agréable, et cela, sans avoir la folie des grandeurs, mais à une échelle humaine, en rapport avec notre population de 1800 habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et vous invite aux vœux 2019 le vendredi 18 janvier à 19h00, salle polyvalente Jacques Mazens.

**Thierry Bardou**  
**Maire de LAUTREC**



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## NOS CIMETIERES

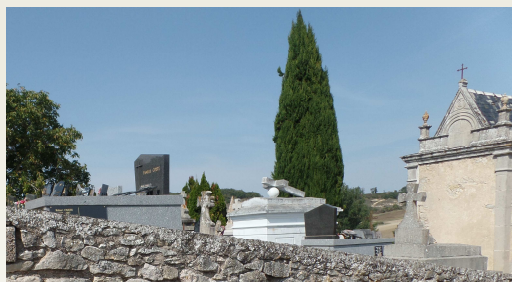
### 1/ La commune s'est dotée d'un logiciel spécifique pour améliorer la gestion des cimetières.

Afin d'assurer une parfaite mise en place de ce service, les personnes ou familles qui possèdent une concession dans les cimetières de la commune sont invitées à remplir une fiche de concession. Celle-ci est disponible au secrétariat de la mairie. Vous devrez fournir les renseignements suivants :

- la date de naissance et de décès de la personne inhumée,
- le nombre de places disponibles ainsi que le nom des ayants droit.

Informations complémentaires au secrétariat Tél : 05 63 75 90 04

**2/ Une procédure de reprise de sépultures en terrain commun va être mise en place à compter du 1er janvier 2019 aux cimetières de : La Bertrandié, Saint Martin de Dauzat, et Lautrec.**



**Notre village est classé parmi les Plus Beaux Villages de France depuis 1982.**

Tous les cinq ans, une visite-expertise est organisée dans

les communes labellisées afin de vérifier qu'elles respectent la Charte Qualité de l'association.

Le 17 mai dernier, Lautrec a fait l'objet de cette ré-expertise. La commission Qualité, se réunissant le 30 juin, a voté le maintien du classement de Lautrec. Ce classement récompense le travail d'une équipe, conseil municipal et agents, mais aussi l'engagement des Lautrécois au maintien d'un cadre de vie de qualité.

C'est l'occasion de rappeler que les travaux doivent être préalablement déclarés en mairie, et que dans le périmètre concerné, les constructions et rénovations doivent respecter les règles de l'AVAP, consultables en mairie. Continuons à faire les choses « dans les règles de l'art » et notre village méritera de nouveau son classement dans cinq ans !

Florence Gourlin, maire adjoint, présidente de la commission tourisme et patrimoine.



## LAUTREC Dossier de candidature au label des Villes et Villages Fleuris 2018

Le 23 juillet 2018, le village a reçu la visite des membres du jury du label des Villes et Villages Fleuris.

Pour obtenir ce label, la commune qui le souhaite doit répondre à plusieurs critères autour des fleurs et de la végétation.

A l'heure où nous écrivons, nous attendons le résultat...





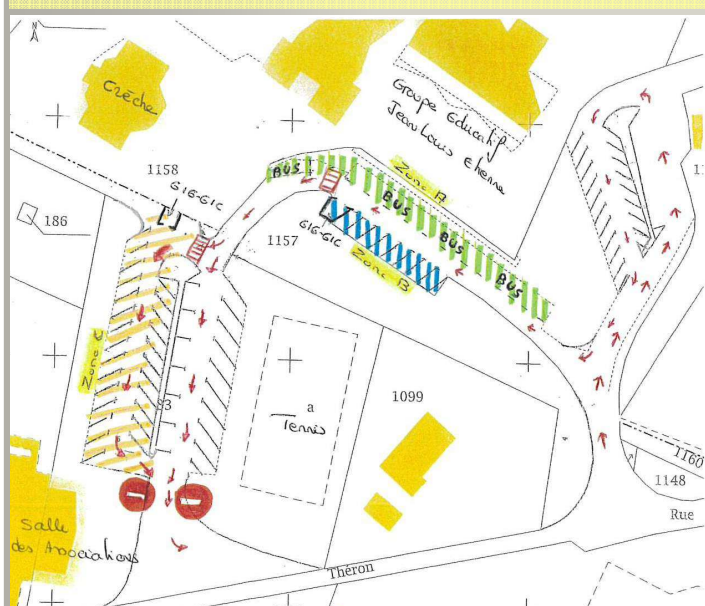
## PLAN DE CIRCULATION A L'ECOLE

Comme vous avez pu le constater le jour de la rentrée scolaire, la commune a souhaité modifier la circulation aux abords du Groupe Scolaire « Jean-Louis Etienne » pour assurer la sécurité de nos enfants.

En effet, un nouveau sens de circulation a été instauré et les places de stationnement ont été matérialisées.

Afin que ces mesures soient utiles, nous vous remercions de :

- respecter le sens de circulation
- respecter la limitation de vitesse
- respecter les emplacements Bus
- ne pas stationner en double file



### LEGENDE

- Sens de circulation
- Zone A : Stationnement Bus
- Zone B : Stationnement instituteurs et Parents
- Zone C : Stationnement instituteurs et Parents
- Passages piétons

GIC-GIG : Stationnement réservé aux personnes à Mobilité réduite

## LES ELEVES PASSENT LE PERMIS !

Le 18/06/2018 a eu lieu l'examen du permis piéton avec les CE2 de l'école Jean-Louis Etienne. 24 élèves sur 27 étaient présents. 23 élèves ont réussi l'examen. Les absents repasseront le permis avec leur maîtresse, Lucienne OLIVE. La remise s'est faite en présence de M. GUIPPAUD.

Le permis piéton a pour but de former les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piéton.

La classe de CM2 a passé, quant à elle, le permis internet avec la présence du gendarme Mr Audoui et du directeur Mr Cardon.



CE2



CM2





LE CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
FÊTE NOËL

★ Si vous avez 65 ans et plus!!!

**GOUTER DE NÖEL**  
**MERCREDI 19 DECEMBRE 2018**

à l'école Jean-Louis Etienne  
à partir de 14h00

Inscription auprès du secrétariat de Mairie  
AVANT LE 14 DECEMBRE 2018



## Marché de Noël à Lautrec

Samedi 15 et  
Dimanche 16  
Décembre  
2018



# Cérémonie des Vœux



Thierry Bardou, le Maire de  
Lautrec et les conseillers  
municipaux, vous invitent à  
assister à la cérémonie des vœux

le vendredi 18 janvier 2019  
à 19h00 au complexe  
Jacques Mazens



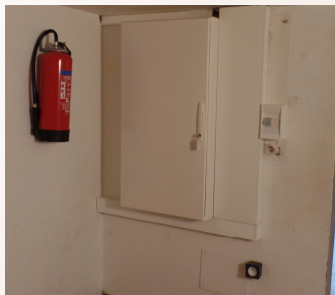
# Travaux et aménagements

## Aménagements urbains



- mise en place d'une nouvelle signalétique des lieux publics.
- renouvellement du mobilier urbain : achat de bancs pour l'école et le city park et renouvellement de bancs au Mercadial.
- mise en place de tables de pique nique au lavoir, au Mercadial (dont des tables accessibles aux personnes à mobilité réduite).

## Eclairage et mise aux normes du tableau électrique de la salle polyvalente



Pendant l'été, nous avons profité de l'arrêt des activités associatives et des vacances pour mettre aux normes des installations électriques de la salle polyvalente et remplacer tous les éclairages par des LED.

## Assainissement : remise en état des anciens égouts

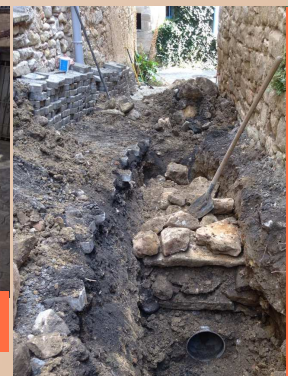
Les agents municipaux ont procédé à la réfection des égouts, rue du Mazel et rue du Fournil.



Rue du Mazel AVANT



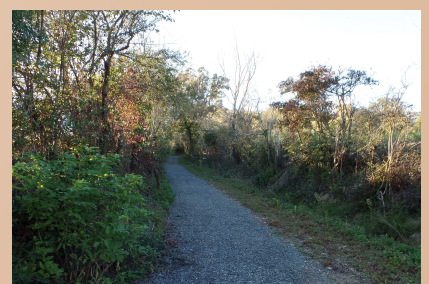
Rue du Mazel APRES



Rue du Fournil

## Sentier pédestre : en partenariat avec Lautrec Sport Nature

La mairie en partenariat avec l'association Lautrec Sport Nature a réalisé la réhabilitation d'une partie du sentier pédestre (chemin qui mène du village à la Voie Verte).





# LES PETITS NOUVEAUX

## Les restaurants

### Ô Terrasses

Cuisine traditionnelle, pizzas, tapas, crêpes et gaufres maison.

14 route de Graulhet  
81440 Lautrec.

Tél : 05.63.75.37.10



### Ô D'Tour

Galettes sarrasin, crêpes, pancakes sans gluten, steaks végétaux, frites maison...

route de Castres  
81440 Lautrec

Tél : 05.63.98.25.70



## Bienvenue aux nouveaux lautrécois !



### Rendez-vous pris le 1er septembre 2018!

À cette occasion, les nouveaux Lautrecois ont été accueillis par Thierry Bardou et l'équipe municipale pour une matinée qui leur a été entièrement dédiée.

Après une visite guidée du village, en partenariat avec l'Office de Tourisme, chaque famille a été invitée à partager le verre de l'amitié.

Cette matinée d'accueil constitue une formidable occasion de faire connaissance : entre Lautrecois et les élus, mais également de découvrir Lautrec, son histoire et les richesses de son patrimoine.

En bref, une manière conviviale et décontractée de favoriser l'intégration des nouveaux Lautrecois dans la vie communale et de leur faire partager, dès leur arrivée, la qualité de vie exceptionnelle qui caractérise le village et séduit chaque année ceux qui ont fait le choix de s'y installer.



Suite au départ du gendarme Jérôme Biscar, lequel, dans le cadre d'une mutation sur demande, a été affecté au PSIG de Foix (09), **la brigade de**

**gendarmerie de Lautrec a vu arriver un nouveau militaire dans son effectif. Il s'agit du gendarme Rémy Dumur.**

Agé de 25 ans, il vient de finir sa formation à l'école de gendarmerie de Châteaulin (29).

Originaire du Béarn, il vit en concubinage. Il a fait ses études dans le domaine de la chimie, il a un diplôme universitaire dans cette spécialité. Sportif, il pratique course à pied, musculation, football et natation.

Arrivé le 21 mai 2018, le gendarme Dumur se plaît beaucoup à Lautrec, village qu'il connaissait déjà puisqu'ayant effectué une partie de ses études à Castres.

L'effectif de l'unité a également évolué au cours de

l'été puisque l'adjudant Xavier Guy a quitté notre brigade pour rejoindre l'école de gendarmerie de Rochefort (17) en tant qu'instructeur, ce suite à un appel à volontaires.

N'hésitez pas à contacter le numéro « 17 » en cas d'urgence ou pour tout autre renseignement ou prise de rendez vous le « 05 63 70 83 10 ». Une permanence d'accueil est par ailleurs assurée à la brigade de gendarmerie les mercredi après-midi et vendredi matin.

Les militaires de l'unité et moi-même vous souhaitons une très bonne fin d'année.

Adjudant-chef Guillaume Jarry



Rémy Dumur

## LES PLUS ANCIENS

### 72 ans de mariage



Yvette et Clément BOURGUES

#### Des noces de titane!!

Lui est né le 23 novembre 1921 à Lautrec, elle le 6 juin 1925 à Puycalvel.

Les souvenirs de ce 10 août 1946 où ils se sont dit « oui » sous la chaleur lautrécoise, suivi du repas à Castelbou « à la fénial » (à la grange) restent intacts. Et c'est au cours du mois de septembre dernier qu'ils ont fêté leurs noces de titane, entourés de leur famille la plus proche.

Suite à leur mariage, 4 enfants sont nés, 7 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants.

Clément et Yvette se rappellent du temps passé, grâce à leurs souvenirs parfois hésitants .

C'est en quelques lignes que nous plongeons dans la vie lautrécoise, aux alentours des années 50 et plus, là où encore, on pouvait voir les vaches de M. Cambos sur la place du puits (à la place du coiffeur L.Tolino). Trois boulangeries étaient présentes:

- boulangerie Corbière sur la place centrale
- boulangerie Zamolo devant l'Église
- boulangerie Lacroix rue du Mercadial

M. Saunal tenait son bureau de tabac face à l'Église non loin du cordonnier et de la mercerie. Sans oublier les épiceries dont celle du Caïfa qui était à la poste actuelle, une sous les couverts, à côté du boucher Lalauze, la troisième n'était autre que celle de Christine qui, à ce moment-là, était tenue par ses grands-parents et l'Etoile du Midi à l'angle de la place centrale et de la rue de l'Église (actuellement la maison du pastel) qui appartenait à un cousin de Clément : Albert Bourguès.



## Actualité médiathèque

Rendez-vous **mercredi 5 décembre à 14h30**

Nous vous proposons une animation sur le **jardin au naturel**. Isabelle, du CPIE vous présentera un lombricomposteur, ainsi que quelques idées pour favoriser la biodiversité.

### Le lombricomposteur



Venez nous rencontrer et échanger sur le stand. L'occasion de découvrir une méthode écologique de valorisation des déchets de cuisine. Les vers transforment la matière organique et produisent un excellent engrais naturel. Nous vous présenterons ce que mangent les vers, le fonctionnement du lombricomposteur et ses avantages, ...

### Favorisons la biodiversité

C'est le moment d'effectuer quelques aménagements, au jardin ou dans les espaces verts autour de chez vous, pour aider les auxiliaires (oiseaux, coccinelles, abeilles,...) à passer l'hiver.

Certaines espèces sont très utiles. Pour avoir une biodiversité riche et variée, offrons-leur le gîte !

Mercredi 5 décembre, des modèles de nichoirs et d'hôtels à insectes seront exposés, ce qui vous permettra de trouver des idées pour fabriquer vous-même ces éléments avec des matériaux de récupération.

Nous serons présents pour des conseils.



### Vous êtes également invités pour le goûter !



Venez déguster des confitures maison, réalisées par Gilles, Nanou, Isabelle, Agathe... avec les fruits de nos jardins. Et pour tous ceux qui le souhaitent, apportez vos confitures !

**Venez nombreux pour découvrir,  
partager et vous régaler !!!**



## Démo de maux de mots

Ah! Ha! Ha! Les homophones ! Il en a fallu des astuces et du temps pour apprendre à différencier « a » (le verbe) de « à » la préposition il a raison (il avait) il est à l'école (avait l'école, ça ne se peut pas) / ses amis (les siens), ces livres (ceux-ci) sont les leurs (leurs livres), ils leur (à eux) appartiennent. C'est (ceci était) clair. Il est parti (était) et (et puis) revenu; il s'est (s'était, je m'étais) rendu compte, etc.

Démo de maux vous propose un exercice un peu difficile puisqu'il s'agit de différencier Quoi que (quelque chose que/ quelle que soit la chose que) de Quoique (bien que).

*EX : Quoi que tu proposes, personne ne le prend en compte.*

*Quoique tu vocifères, personne ne t'entend.*

Voici des phrases célèbres, extraites d'une liste proposée par le site internet du Figaro et, fichtre, la liste est constellée d'erreurs... Bonne Chance !

1. « ..... fasse mon maître, il a toujours raison. » C.Delavigne/ Louis XI
2. « ..... le malheur passe pour développer les vertus, il ne les développe que chez les gens vertueux. » Honoré de Balzac
3. « Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays. .... il aime sa patrie, il ne la flatte jamais de rien. » Fénelon
4. « Les mots restent ..... on en dise. » J-P. Pinsonneault
5. « Ô Mère ! (...) je suis toujours petit pour elle, ..... grand. » Emile Nelligan

**Réponse : A : Quoique B : Quoi que  
1 B ; 2A ; 3A ; 4B ; 5A .**

## Actualités cinéma

Prochaines séances :

Salle François Delga, rue du Mercadial



**Mercredi  
5 décembre  
à 20h30**

**Libre**

de Michel Toesca  
documentaire - 1 h 40

La Roya, vallée du sud de la France frontalière avec l'Italie. Cédric Herrou, agriculteur, y cultive ses oliviers. Le jour où il croise la route des réfugiés, il décide, avec d'autres habitants de la vallée, de les accueillir. De leur offrir un refuge et de les aider à déposer leur demande d'asile.

Mais en agissant ainsi, il est considéré hors la loi... Michel Toesca, ami de longue date de Cédric et habitant aussi de la Roya, l'a suivi durant trois ans. Témoin concerné et sensibilisé, caméra en main, il a participé et filmé au jour le jour cette résistance citoyenne. Ce film est l'histoire du combat de Cédric et de tant d'autres.

*ciné-débat avec des intervenants du MRAP et de RESF Albi.*



**Mercredi  
19 décembre à 15h30**

**Jean-Christophe  
et Winnie**

de Marc Forster  
animation,  
comédie - 1 h 43

Le temps a passé. Jean-Christophe, le petit garçon qui adorait arpenter la Forêt des Rêves bleus en compagnie de ses adorables et intrépides animaux en peluche, est désormais adulte. Mais avec l'âge, il

est devenu sérieux et a perdu toute son imagination. Pour lui rappeler l'enfant attachant et enjoué qu'il n'a jamais cessé d'être, ses célèbres amis vont prendre tous les risques, y compris celui de s'aventurer dans notre monde bien réel...



**Mercredi  
19 décembre  
à 20h30**

**Le Grand Bain**

de Gilles Lellouche  
avec Mathieu Amalric, Guil-  
laume Canet, Benoît  
Poelvoorde, Virginie Efira...  
comédie - 1 h 58

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gente féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...

**Tarif plein 5€**

**Tarif réduit 4€**

**Carnet 10 entrées 40€**

**Tarif groupe 3€**

**www.cinecran81.net**





# Programmation culturelle

La Scène Nationale d'Albi en  
partenariat avec la commune de Lautrec vous propose

## 1/ DUO DALTIN BEER DEMANDER

Dimanche 10 février 2019 à 17h00

Salle François Delga



L'accordéoniste Grégory Daltin et le mandoliniste Vincent Beer-Demander ont une passion commune pour les musiques de film et un immense respect pour leurs compositeurs. Le concert est né de ces annuités musicales et les deux musiciens nous proposent des transcriptions inédites signées par les maîtres du genre : Lalo Schifrin, Francis Lai, Claude Bolling, Richard Galliano... mais aussi des œuvres spécialement écrites pour le duo par Vladimir Cosma et Jean-Claude Petit.



## 2/ VISITE DE GROUPE

Dimanche 7 avril 2019 à 11h30-14h00-17h00 (3visites)

Déambulation dans la commune

Nicolas Heredia et sa compagnie, La Vaste Entreprise nous proposent une visite bien singulière. Muni d'un audioguide, vous déambulez dans les rues pour une visite de groupe tout à fait inédite. De surprise en surprise, loin d'une découverte de la ville, c'est un parcours intime et savoureux auquel nous convient les artistes. Une déambulation audioguidée pour l'espace public au cœur du groupe qui la constitue. Avec une approche formelle, subtile et malicieuse, la Visite de Groupe s'amuse de la confrontation entre réalité et fiction, et joue de la rencontre entre l'intime et l'espace public. Petite précision rassurante (pour certains) : ce n'est pas une visite interactive, vous ne devrez pas intervenir ou participer de quelque manière que ce soit, simplement écouter et regarder... ailleurs.



## ARTISTES

Fabrice Fombeur  
Zefabrik

Zefabrik est ouverte depuis mai 2014 au coeur de Lautrec, rue de la rode.

C'est une entreprise artisanale d'impression numérique qui propose des tee-shirts, des sweat-shirts, des tabliers, des maillots pour tous les âges.

Spécialisée dans le marquage publicitaire : bâches, stickers, vitrophane, marquage de véhicules, décoration intérieure, toile papier photos, déco frigo, occultation de fenêtre.

Elle crée des mugs mais aussi de la broderie.

Elle propose une aide à la création pour tout projet personnalisé.

Zefabrik sera présente sur le marché de Noël cette année. Contact 06 69 55 96 88



**Les activités de l'association Éclats de Rimes**, présentées dans le bulletin de mai dernier, ont toujours cours: café

littéraire mensuel, lecture et enregistrement de pièces de théâtre destinés aux personnes malvoyantes, collecte d'anecdotes et souvenirs, ateliers d'écriture associés à des événements festifs (Fête du Pain à Lautrec, fête de la Courge à St-Paul). En 2018-2019, nous participerons, comme chaque année, à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, en partenariat avec le GEM et le SAVS.

**En association avec les Pinceaux de Cocagne**, nous mettrons à l'honneur la poésie d'André Serres et les textes des Lautrécois que nous aurons peut-être la chance de découvrir. Récits et poèmes côtoieront, dans un recueil, les tableaux des Peintres dans la Rue.

**En partenariat avec l'EHPAD les Quiétudes et l'Accueil Loisirs La Promenade**, nous organiserons au printemps, des journées de stage pour les enfants : nous réaliserons un film dont le scénario a été imaginé par les enfants de l'école dans le cadre des activités périscolaires l'année dernière. Les échanges avec les résidents des Quiétudes ont été,

tout au long de ces deux dernières années, particulièrement fructueux, d'autant plus que des volontaires « Workawayers » sont venus des quatre coins du monde nous prêter main-forte et nous offrir leurs talents. Nous avons donc, tous ensemble, réalisé un petit journal, des illustrations à partir de récits de vie, un mini-roman photo, des fictions en vidéo. Le film sera une belle occasion de poursuivre l'aventure.

Éclats de Rimes fêtera, du 19 au 25 mars 2019, le 21ème Printemps des Poètes, dont le thème LA BEAUTÉ nous inspirera sans aucun doute. Nous proposerons des ateliers d'écriture, de lecture, des scènes ouvertes, un banquet poétique à Lautrec, une scène ouverte à Montech (82), patrie du Poète Roger Aragon, fondateur de la revue Vent d'Autan Poétique.

**Les cafés littéraires se tiendront jeudi 13 décembre et jeudi 17 janvier.**



Dessin de Juan Camarena, «workawayer» mexicain.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter : Mary LUGAN au 05 63 70 45 83 [mary.lugan@live.fr](mailto:mary.lugan@live.fr) ou Leslie LAGARDE [leslie.lagarde@orange.fr](mailto:leslie.lagarde@orange.fr)



## COEUR DE NUAGE POURSUIT SA ROUTE...

Voilà quatre ans que **COEUR DE NUAGE** suit sa route.

Sa raison d'être est toujours la même : aider et accompagner les enfants et les jeunes, handicapés ou gravement malades, grâce à une aide financière, mais aussi une écoute et une présence si la famille le désire.

**Quatre ans** jalonnés de rencontres, d'évènements, d'énergie, d'émotions, d'espoir et de travail aussi. Nous avons commencé à **trois**, nous sommes aujourd'hui **83. MERCI.**

83 adhérents, c'est bien plus d'idées, de courage, d'envies, de partage, de force, de poids pour défendre et porter notre ambition. Et c'est bien plus de familles en difficulté que nous sommes en capacité d'aider. Cette année nous avons aidé Stella 20 mois et Paul, sept ans. Bientôt Romain et sa famille recevront eux aussi une aide. En **4 ans c'est 8 familles** que nous avons rencontrées.

**COEUR DE NUAGE** organise différents événements ou manifestations tout au long de l'année : des chorales chantent pour nous, nous participons à des vide-greniers, nous organisons des conférences ou des ateliers, nous ouvrons les portes de l'association chaque année en septembre pour partager notre belle aventure, etc...

Pour la 1ère fois, nous organisons un **LOTTO le dimanche 2 décembre à LAUTREC**. Les bénéfices iront bien-sûr sur le compte de l'association, comme toutes les actions que nous mettons en place. L'union fait la force et c'est vrai... Si le cœur vous en dit, nous vous attendons à **14h dans la grande salle polyvalente**. C'est avec plaisir que nous vous y accueillerons. De nombreux lots sont à gagner dont une télévision, une tablette, un over board et un home cinéma!

Vous pouvez également adhérer à **COEUR DE NUAGE** et faire partie de l'aventure. L'adhésion est de 10€ pour l'année. Ici ou là, des enfants et des jeunes ont besoin de nous.

**Toute l'équipe de COEUR DE NUAGE**

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous soutiennent, par leur présence aux événements organisés, par leurs encouragements, leurs dons et bien-sûr, vous, les adhérents.

Nous remercions aussi nos 2 journalistes préférées pour la publication des articles dans la presse concernant les dons effectués et la divulgation de nos activités, l'Office de Tourisme pour son aide précieuse et sa gentillesse, et la mairie, pour son soutien et son accompagnement.

Ensemble, le chemin est plus facile... A bientôt d'avoir le plaisir de vous croiser à Lautrec ou ailleurs. Belle continuation à vous toutes et tous et bonne fin d'année.



## LE COMITE DES FÊTES DE LAUTREC



Jusque là présidé par Jean-Rémy Fabries, le Comité des Fêtes de Lautrec se réunissait en septembre pour son assemblée générale. Une réunion lors de laquelle Valentin Pradelles était élu au poste de président, Lisa Portes au poste de secrétaire et Brice Haujard au poste de trésorier.

Cette année encore, le Comité a organisé la fête générale le dernier week-end de mai. Et ce fut un succès ! Pour continuer sur cette lancée, le Comité est à la recherche de nouveaux bénévoles, "nous recherchons des bénévoles jeunes et moins jeunes". Alors si vous êtes Lautrécois, que vous aimez travailler en équipe et que vous avez du temps à consacrer à notre beau village, n'attendez plus et rejoignez le Comité des Fêtes de Lautrec.

"Nous avons la chance de vivre dans un village très dynamique, avec de nombreuses associations. Prendre part à la vie du village est pour nous très important et nous avons l'ambition de renouveler nos animations et pourquoi pas d'organiser d'autres événements pendant l'année.

Mais pour cela nous avons besoin de bénévoles! Ambiance festive garantie, alors nous vous attendons nombreux!"

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le comité via la page Facebook (Comité des fêtes de Lautrec) ou via l'adresse mail ([comitedesfeteslautrec@gmail.com](mailto:comitedesfeteslautrec@gmail.com)).



Pour cette nouvelle rentrée, la MJC de Lautrec vous propose des activités nouvelles et anciennes pour toutes et tous, petits et grands.

### Des places disponibles aux nouveaux ateliers :

**Lundi - ARGILE MODELAGE** enfants - ados et adultes, atelier de création et sculpture.

Enfants : 16h45 – Adultes : 18h30

**Mardi - DESSIN** enfants - ados et adultes.

Enfants : 17h00 – Adultes : 18h00

**Mardi - ATELIER SPORT** pour enfants, éveil et approches de toutes les formes de gym. Enfants : 17h00

**Mardi - ROLLER et HOCKEY sur ROLLER** -

Initiation street roller et hockey roller.

Enfants et ados mardi : 17h00 – vendredi : 20h45

**Mercredi – ZUMBA** enfants et adultes le mercredi

Enfant 5/7ans:16h 8/12ans:17h– Adultes : 18h.

Consultez le site de la MJC pour plus de détails

concernant les changements jours et horaires de certains ateliers programmés sur la plaquette de diffusion.

Sans écarter la problématique de la vie associative en milieu rural, nous souhaiterions une augmentation du nombre d'adhérents s'impliquant dans la vie associative de notre maison, pour y apporter le soutien et la dynamique de la société d'aujourd'hui.

Tous les acteurs et le conseil d'administration mettent tout en œuvre pour que l'accueil dans votre MJC soit le plus agréable possible.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information au : 07 87 05 48 32

site Internet pour l'information et la communication : [www.mjclautrec.fr](http://www.mjclautrec.fr)



Flash code



## La Société de Chasse de Lautrec

Le dimanche 15 avril dernier, la société de chasse de Lautrec avait décidé de fêter ces 60 ans d'existence.

Après une assemblée générale ordinaire annuelle, vers 9h30 à la salle de Conférence François Delga, évoquant les bilans de la saison et le projet fédérateur de la construction d'une maison de la chasse et de la biodiversité, c'est à la salle polyvalente Jacques Mazens que tous les participants se sont retrouvés à 12h00 pour fêter dignement cet anniversaire.



Sur l'estrade, prêtée pour l'occasion par les Musicales et décorée par quelques beaux animaux naturalisés de la Fédération de Chasse, notre président, Richard Roger, a fait un rapide historique de l'association depuis sa création en 1958, grâce aux archives précieusement conservées jusqu'à aujourd'hui. En ce temps-là, deux associations bien distinctes existaient : un syndicat et une association communale, quelques années plus tard elles ont travaillé ensembles, pour finalement fusionner en 1995.

Mais le but de cette journée était de mettre à l'honneur l'ensemble des bénévoles qui font vivre la chasse dans notre commune. C'est ainsi que tour à tour, la centaine de personnes présentes a pu applaudir une trentaine de récompensés qui se sont vu remettre par le président, en plus de quelques mots de reconnaissance à chacun, un beau trophée préparé pour cette journée exceptionnelle :

**- les agriculteurs faisant de la jachère faune sauvage** : François Alayrac, Bernard Causse, Bruno Joqueviel, Robert Mas, Sylvain Boutié, Jean-Luc Guippaud, Gilbert Ricard, et Michel Faguet.

**- les 4 jeunes chasseurs** : Benjamin Rey, Jonathan Plo, Thibault Masse-Navette et Ludovic Gau.

**- La chasseuse** : Laetitia Confetti.

**- Les chasseurs de renards** : Amador Arino, Gérard Arnaud, Didier Bascoul, Pierre-Henri Guippaud, Gabriel Laffon et Michel Lacroux.

**- Les piégeurs** : Sébastien Carivenc, Simon Marcou, Serge Montels, Michel Mottes et Michel Vidal.

**- les membres du Conseil d'Administration** : Philippe Pagotto, Maxime Massies, Alexandre Arnaud et Laurent Antoine qui font partie des 15 membres bénévoles, avec ceux déjà cités.

**- les trois des plus anciens administrateurs** qui sont : Serge Delfau, Gilbert Monsarrat et Michel Monsarrat, qui se sont vu remettre des mains de Jean-Claude Pradier, Président Départementale des Chasseurs du Tarn, le trophée de la Fédération pour les récompenser de leurs 30 ans respectifs d'engagement de bénévole.

Il est temps de clôturer les discours avec la parole donnée aux différents partenaires : Guillaume Bourgues, président de Groupama, Jean-Luc Guippaud pour le Crédit Agricole, Jean-Claude Pradier et Thierry Daguzan, Adjoint à la mairie.

C'est finalement une bonne partie de l'association qui a pu passer sur l'estrade, sauf un, le président ! Le conseil d'administration l'avait bien noté, et connaissant son humilité, en secret, lui avait préparé la surprise de le mettre à l'honneur, pour le travail qu'il réalise depuis 17 ans à la tête de cette belle association de plus de 110 membres sur un peu plus de 3000 ha.

Très ému, **Richard Roger** clôtura la manifestation, en invitant les participants à un apéritif déjeunatoire digne d'un repas de chasse, préparé par la maison Viaule.

**60 ANS**

**Bravo et merci pour cette belle journée, vive la chasse et bon anniversaire à la Société de Lautrec.**

**1958-2018  
60 ans de passion**





## L'été de l'Accueil de Loisirs La Promenade à Lautrec et la rentrée de septembre

C'est avec l'accompagnement de nos partenaires (mairie de Lautrec – CCLPA – CAF – MSA), les familles, et l'équipe d'animation, que nous avons, cet été, pu établir un programme d'activités pour les enfants de 3 ans à 17 ans.

### Les 3-12 ans

Avec les fortes chaleurs de cet été, nous avons pu pleinement profiter de la proximité du site d'Aquaval et du Water Fun de la Base de loisirs de Monclar de Quercy. Mais nous sommes également allés chercher la fraîcheur du côté de l'accrobranche du lac des Montagnès.



Accrobranche au lac des Montagnès

Ici, les enfants sont très attentifs aux consignes de sécurité.

### Les 11-12 ans

C'est en accord avec la CCLPA et l'ensemble des structures du territoire que nous avons proposé aux enfants en sixième ou cinquième un séjour moto à Valence d'Agen.

Ils ont pu pratiquer la moto quotidiennement mais également profiter de la proximité de la piscine intercommunale pour délasser les muscles et repousser les effets de la canicule.



Séjour moto à Valence d'Agen

*L'équipe de nos apprentis motards au grand complet.*



Activités à Saint Cirq Lapopie

### Les 13-17 ans

C'est dans le cadre du dispositif CLJ (Chantier Loisir Jeunes) et en partenariat avec le GERALH de Lautrec que nous avons proposé à ces jeunes 5 jours de chantier-5 jours de loisirs.

Cette année, ils ont poursuivi le dégagement des silos à Lautrec (espace de La Caussade) et ont travaillé avec un groupe de jeunes adultes des Ormes.

Pour le loisir, ils sont allés à Saint Cirq Lapopie, sous tente, avec des activités sport et nature.

**La rentrée de septembre** s'est présentée avec le retour aux quatre jours d'école. Désormais, nous accueillons les enfants sur la journée ou demi-journée les mercredis.

Ce fut une entrée en matière, sous le signe du soleil, tout à fait profitable à nos escapades du mercredi, à pied ou à vélo sur la voie verte...



Sentier des crêtes







## Tennis Club Lautrecois Déjà 40 ans!!

Anciens et nouveaux dirigeants et licenciés se sont retrouvés le 9 juin dernier à l'occasion de la fête du club et de ses 40 ans d'existence.

La journée a débuté par la finale dames où Laure PUJOL donne la victoire à Caroline VIDAL. Une animation par équipe orchestrée par Déborah s'est déroulée tout au long de l'après-midi : les enfants ont pu faire des échanges avec leurs parents, tout ceci dans la bonne humeur !

Enfin, la finale messieurs remportée pour la deuxième année consécutive par Philippe PAGOTTO, qui était opposé à Guillaume JARRY. Cette belle journée s'est clôturée par un repas animé par le groupe les Tutti'x.

Grâce à l'opération « Viens taper la balle avec nous », Camille, Camille, Nathan et Noé ont pu bénéficier de leur première raquette offerte par le Comité Départemental de Tennis.

1ers dirigeants du Tennis Club



Soirée d'anniversaire le 9 juin 2018



1ère raquette offerte



Finale Dames/  
Finale Hommes



Animation par équipe  
Enfants/parents





#### L'association :

Présidente : Nathalie Manzano

Trésorière : Sylvie Sanchez

Secrétaire : Cécile Fouchères

Intervenante : Gisèle Bastié



#### Nouveau : La Malle aux Costumes :

Jeux d'expression autour du costume (déguisements et masques).

A destination des enfants de 6 à 10 ans.

Le mercredi après-midi (14h-17h) le 31/10/2018 pendant les vacances scolaires à la salle François Delga.

#### Nouveau : stage d'improvisation à destination des adolescents

Vendredi 26 octobre de 10h-16h30 à la salle François Delga.

Renseignements et inscriptions : 06 43 96 19 06

Le contenu d'un cours : échauffement, écoute, lâcher prise, articulation, improvisation, jeux dramatiques, travail de textes.

Cours de théâtre adultes Isatis : Lundi de 20h-22h Salle François Delga



**Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leurs temps pour le festival Cour et Jardin.**



## Nouveauté aux Musicales :

### Un atelier rythme

Luc Bernard, professeur de batterie, de batucada et de percussions, propose de mettre en place pour l'année 2018-2019 un atelier rythme. Il nous indique « *Beaucoup de personnes sont rebutées par la formation musicale (solfège) pourtant essentielle si on veut devenir un bon musicien, alors au lieu de la FM classique je propose une approche de solfège rythmique plus ludique. Le rythme étant indispensable pour jouer ou chanter en groupe* ».

La durée et le prix du cours seront définis en fonction du nombre d'inscrits.

Si cet atelier rythme vous **intéresse, contactez au plus vite les Musicales, tél : 05 63 70 45 91, e.mail : [musicales.de.lautrec@gmail.com](mailto:musicales.de.lautrec@gmail.com)**

### Et une chorale

Démarrée il y a 4 ans, la chorale des Musicales a également repris. Elle est ouverte à tous les adultes, mais les voix d'hommes sont toujours plus faiblement représentées. Alors messieurs, une douzaine de femmes vous attendent !! Le répertoire suit la variété française et anglo-saxonne. Les répétitions se font le mardi à 20 h 30 dans les locaux des Musicales, avec sérieux et bonne humeur !

**Infos pratiques :** le secrétariat des Musicales sera ouvert jusqu'en décembre le lundi et le mercredi de 17 h 30 à 20 heures.





**La fête de l'Ail Rose de Lautrec** s'est tenue le vendredi 3 et samedi 4 août 2018. Les températures caniculaires n'ont pas effrayé les participants qui sont venus par milliers afin de découvrir les différentes animations proposées tout au long de la journée, visiter notre beau village ou encore déguster la célèbre soupe à l'ail de Lautrec (malgré la chaleur, plus de 2000 litres ont été servis durant les deux jours !).



A ce titre, nous remercions la mairie pour avoir installé un super brumisateur très apprécié de tous et de circonstance ! Les deux soirées musicales ont également connu un grand succès, puisque plus de 1200 personnes ont dégusté le repas "aux saveurs de l'ail rose" sur la place du Mercadial le vendredi, et plus de 2000 assiettes ont été servies pour la soirée tapas en musique au cœur du village, le samedi.



Une cinquantaine d'exposants étaient présents sur le marché du terroir et d'artisanat et les gastronomes n'avaient que l'embarras du choix ! Pour se remettre de tout ça, plus de 110 randonneurs sont venus sillonner les chemins du lautrecois, le samedi matin, sur un parcours de 8 ou 12 km.

Nouveauté 2018 : le « Photomaton de la fête », qui figurait pour la première fois au programme des animations. Et il a très vite séduit les visiteurs qui ont été nombreux à se faire tirer le portrait dans un décor champêtre (déguisements fournis !) avec beaucoup d'humour et de bonne humeur. Chaque année, les producteurs d'Ail Rose de Lautrec se mobilisent pour faire de cette fête un moment de plaisir et de convivialité pour tous. Nous espérons que vous y avez passé un agréable moment. Et bien entendu, merci à nos partenaires, aux nombreux bénévoles qui, malgré la forte chaleur, étaient bien présents et sans qui il serait compliqué de réaliser une telle fête, et à tous les habitants de Lautrec qui participent de près ou de loin à la réussite de cet événement.

## CONFRERIE AIL ROSE DE LAUTREC

La confrérie de l'Ail Rose de Lautrec, en ce vendredi 3 Août 2018, a célébré son 19<sup>ème</sup> chapitre.

Conjointement avec la fête de l'Ail, ce dernier chapitre s'est déroulé sous une chaleur accablante. 78 confréries, venues de toute la France et pour certaines de Belgique, ont contribué à la réussite totale de notre chapitre. Nous tenons à renouveler tous nos remerciements aux confréries présentes, au père Maynadier qui nous a accueillis à la collégiale St Rémy et à la municipalité de Lautrec pour la mise à disposition de la salle des associations.

Cette réussite est aussi l'apanage des membres du grand Conseil qui, par leur représentation, ont permis la venue de tous nos confrères amis.

Nous tenons à remercier enfin notre traiteur lautrecois, M. Viaule qui nous a accueillis dans leur salle tout récemment terminée et climatisée, autour d'un repas apprécié par tous les participants, soit plus de 240 personnes.

Nous devons maintenant nous tourner vers 2019 et faire de ce vingtième chapitre un événement mémorable.

Le Grand Maître Robert Pagès





## ASSOCIATION PAINS ET SAVEURS

Le 15 août dernier a eu lieu à Lautrec une nouvelle édition de la traditionnelle fête du Pain. Comme chaque année, une foule nombreuse est venue dans le village voir les stands des boulangers et les exposants du marché gourmand ou déguster la soupe à l'ail. Parmi les nouvelles animations il faut noter le concours « pain au chocolat » contre « chocolatine ». Ce débat a été tranché par un épique tir à la corde qui s'est soldé par la victoire des « pains au chocolat ». Toutes nos félicitations à la valeureuse équipe victorieuse.

Ceci ne nous empêche pas de faire un appel pressant aux lautrécois de constituer une ou plusieurs équipes motivées pour relever le défi le 15 août prochain, défendre l'honneur et porter haut les couleurs de la Chocolatine.

Qu'on se le dise !



Point d'orgue de notre festival, le concours de peintres dans les rues de Lautrec des 1 et 2 septembre derniers a été un vrai succès, tant au niveau de la participation des artistes que du

public venu les voir.

Les 10 participants, étudiants à l'université des Beaux-arts de St Petersburg ne sont pas passés inaperçus, et grand merci à eux d'être venus jusqu'à Lautrec. 34 autres artistes ont également planté leur chevalet dans les rues ou autour de notre village.

Le niveau artistique a été excellent, et le jury a eu beaucoup de mal à établir un classement. Malgré les 3200 euros de prix distribués, il nous était malheureusement impossible de récompenser tout le monde et il a fallu faire des choix... A noter également que de nombreuses œuvres ont trouvé preneur.

Grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à cette réussite.

Vous pouvez retrouver toutes les œuvres réalisées sur notre site internet : [www.cocagne-art.fr](http://www.cocagne-art.fr). S'y trouvent également les carnets de croquis réalisés cette année sur le périmètre de la communauté de communes.

Notre équipe est déjà au travail pour préparer la prochaine édition de cette manifestation qui aura lieu les 7 et 8 septembre 2019. Comme ce sera la 10ème, nous souhaitons marquer le coup en espérant que comme cette année, le beau temps sera de la partie.

1er prix catégorie « Huile acrylique »  
Olivier Pfleger







## REPAS FINS GOURMETS

Le 29 septembre dernier, se tenait à Lautrec la seconde édition du Repas des Fins Gourmets.

Cette année encore, la douceur du soir donnait des airs d'été indien à la place Centrale autour de laquelle 180 convives profitaient des derniers rayons de soleil.

Cette année, l'association lautrécoise avait choisi d'articuler un menu 100% Tarn autour des vins labelisés « Site Remarquable du Goût ». Foie gras, truite, lentilles, volaille, agneau, fromages... que du beau et du bon, pour finir sur la découverte du gâteau « Lou Tarnès ».

Bonne chère et bonne ambiance grâce au travail et à l'inventivité d'une sacrée équipe d'épicuriens !

Un seul regret : ne pas pouvoir accueillir tout le monde !



## LES AMIS DE SAINT PIERRE D'EXPERTENS

Le 6 octobre à 15h, un concert-lecture a eu lieu dans l'église Saint Pierre d'Expertens.

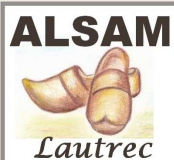
Ce concert a été organisé par l'association: "les amis de Saint Pierre d'Expertens". Cette année, le thème retenu était : un monde fantastique.

L'assistance a pu écouter des lectures sur le thème ainsi que des chants et des instruments de musique : clarinette, saxophone, violon, flûte à bec, piano.

Le concert s'est terminé sur une scène tirée de la "chatte métamorphosée en femme" d'Offenbach. Puis un buffet partagé a suivi le concert et a permis un moment de convivialité.

Rendez-vous à l'année prochaine.





Une fois de plus, la saison, estivale s'est déroulée de façon à peu près satisfaisante pour l'ALSAM et pour les animations organisées.

### Les animations de l'ALSAM

**le VIDE-GRENIERS** : succès habituel

**la FETE des SABOTS** a pâti de la canicule et de la finale de la Coupe du Monde de foot.

**OUTILAUTREC** a eu lieu au moment de l'impression du bulletin. Nous en parlerons plus longuement dans le prochain numéro, mais nous pouvons dire que cette 50<sup>ième</sup> édition a été un succès, même si le dimanche a été pluvieux.

Vive la 60<sup>ième</sup> édition!

**Le MARCHE de NOEL.**

### Quelles perspectives ?

Alors que la trêve hivernale s'annonce, juste entrecoupée du traditionnel Marché de Noël, l'ALSAM pense à quelles perspectives pourraient voir le jour en 2019.

La boutique : amélioration des locaux, accueil d'autres artisans,

Le Sabotier : meilleure mise en valeur des collections, des outils et de la documentation. Enrichissement souhaitable des collections.

Le vide greniers : reprise de cette manifestation.

Fête des Sabots : évolution souhaitable. Vers quel(s) type(s) d'animation ? Avec qui ? Tout un tas de questions qui devront être résolues, surtout si d'autres personnes sont intéressées pour nous rejoindre (avec des idées si possible).

Pour Outilautreco, l'ALSAM a maintenu cette manifestation avec quelques soucis certes, mais aussi avec de belles satisfactions. Les enseignements du passé nous sont très utiles et permettent d'envisager des perspectives nouvelles pour l'avenir.

**Les relations** : l'ALSAM a poursuivi de bonnes relations avec les associations locales et les Collectivités territoriales (mairie et communauté de communes), avec une mention spéciale pour l'Office de Tourisme et ses charmantes hôtesse.

Quoi qu'il en soit, l'ALSAM continue son travail pour le développement de notre village, dans son domaine et avec ses moyens. Des idées nouvelles doivent être étudiées, des propositions doivent être faites. C'est avec la participation d'un plus grand nombre de personnes que ces progrès verront le jour.

### L'ATELIER du SABOTIER a

toujours du succès et les visiteurs sont venus des cinq continents, certains nous faisant don de sabots originaux pour enrichir la collection.

Par ailleurs, les groupes de l'Office de Tourisme ont été nombreux (environ 1000 personnes).

Bonne saison dans l'ensemble, même si la fréquentation n'a pas battu le record de 2015.

L'Atelier du Sabotier est un élément essentiel du tourisme Lautrecois grâce à l'équipe des bénévoles toujours fidèles au poste : merci aux deux Martine et à Didier.

Le fleurissement a réussi grâce à la fée Martine aux mains vertes.



**La BOUTIQUE « l'OBRADOR »** c'est le reflet de l'artisanat local et du savoir-faire. On y trouve de magnifiques et nombreux objets (bois, cuir, terre, tissu et tapisserie, verres, décoration, coutellerie, carrelage...)

Il est toujours possible à d'autres artisans locaux de nous rejoindre  
contactez-nous



OUTILAUTREC



**DIMANCHE**  
**2018**  
14 octobre

**LAUTREC**  
SPORTS NATURE  
*Le plaisir de fédérer*

**LAUTRECOISE**  
DEUXIÈME ÉDITION  
En partenariat avec l'association du sport adapté

2 parcours trail / 12 et 25 km  
2 parcours randonnée / 8 et 13 km  
2 parcours rando VTT / 30 et 50 km  
1 parcours initiation course enfants

[lautrecsportsnature.jimdo.com](http://lautrecsportsnature.jimdo.com)

Trail  
Enfants  
VTT  
Rando

Logos: ITHOUY, TechnoLogis, ELERUN, ELECITEC, Groupama, Irisia, etc.

## LA LAUTRECOISE

Cet évènement sportif s'est déroulé à Lautrec le 14 octobre 2018.

Pour la deuxième édition, des nouveautés :

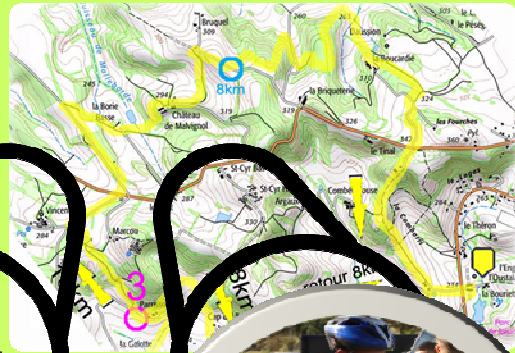
- amélioration des parcours
- éco participation : donation écopup
- plaques VTT offertes
- bouclier de Brenus
- coin « photos souvenirs »
- animation bandas

Un grand merci aux 150 bénévoles !! Et merci aux 1600 participants.

Les photos seront disponibles, comme l'année dernière, sur la page Lautrec Sports Nature :

<https://lautrecsportsnature.jimdo.com/>

À très bientôt L'équipe du Lautrec Sport Nature







## CHANGEMENT DE LOOK pour le club de l'amitié de Lautrec qui ne véhicule plus l'image désuète d'un club dit « du 3<sup>ème</sup> âge » mais

celle d'un club qui, par son appartenance à Générations Mouvement, permet aux seniors, retraités ou pas, jeunes ou moins jeunes, de trouver un épanouissement grâce à la diversité des animations proposées. Notre effectif ne cesse d'augmenter puisqu'à l'heure actuelle nous dépassons les 200 adhérents !

### Cette année, afin de vous proposer un panel d'activités encore plus varié, nous avons créé 2 nouvelles animations :

- . apprentissage du point suisse (tous les lundis à 14h au club),
- . les danses en ligne tous les 15 jours à la salle des associations (nous enregistrons déjà beaucoup de nouvelles recrues qui après une journée d'initiation, ont décidé de nous rejoindre car l'ambiance est sérieuse mais décontractée).

Bien sûr, renouvellement des animations habituelles :

- . tricot, balades 5km,
- . randonnées (8 à 12km)
- . jeux de société,
- . et nos concours de belote : reprise le 9 novembre, une fois par mois (réservés aux adhérents)
- . cours d'informatique à la médiathèque.



### En cette fin d'année, nous proposons à tous :

- le traditionnel repas des anniversaires de mariage du 2 octobre 2018 : cette année, on fête les 60 ans de mariage de 5 couples
- le loto le 4 novembre à 14h à Lautrec (sono neuve) et le 16 novembre (encore une nouveauté) une soirée châtaignes, dans la salle du traiteur Viaule, avec repas châtaignes grillées sur place dégustation vin nouveau ou cidre (réservation obligatoire).

### Pour 2019

- . le théâtre avec la nouvelle pièce de « Las del Canoubre » les 30 et 31 mars (dimanche en matinée)
- . le voyage à Madère du 11 au 18 mai (déjà plus de 30 inscrits),
- . des sorties d'une journée : Villefranche de Rouergue et Pradinas : 18 juin 2019, Villefranche de Conflent, côte Vermeille : 2 jours : 5 et 6 septembre 2019

**Amis Lautrécois et des communes environnantes,  
n'hésitez pas à NOUS REJOINDRE  
VOUS VIVREZ MIEUX, VOUS VIVREZ VIEUX !**

Renseignements : Lucette Auret 05 63 72 50 49 ou  
[michel.auret@wanadoo.fr](mailto:michel.auret@wanadoo.fr)

Le prix de l'adhésion reste à 15€



Commémoration

## LA FNACA Le 11 Novembre 1918

Journée inoubliable pour la France, et pour prouver la reconnaissance qu'il se doit à nos aînés, morts sur le champ d'honneur, nous avons participé aux commémorations qui ont eu lieu dans les différents villages du canton de Lautrec.

Les anciens combattants.

Pour ce jour très spécial, 100 ans déjà, les cloches de l'ensemble des communes de France ont sonné à la volée, laissant une empreinte mémorielle très puissante.

Notons que, pour l'occasion, le clocher de l'église St-Rémy s'est doté, le 23 octobre 2018, de 3 cloches supplémentaires.





# Au fil du Conseil Municipal

## Séance du 9 avril 2018

### Excusés :

Mme A. POUILHE donne pouvoir à M. T BARDOU

M.V. DESRUMAUX donne pouvoir à Mme A.

TAILLANDIER

## VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

### • LA COMMUNE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du trésorier municipal pour l'année 2017 qui présente les mêmes résultats que le Compte Administratif.

### • L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion de l'Assainissement du trésorier municipal pour l'année 2017 qui présente les mêmes résultats que le Compte Administratif.

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

### • LA COMMUNE

Les résultats de l'exécution du budget 2017 de la commune sont les suivants :

|                | DEPENSES     | RECETTES     | RÉSULTAT   |
|----------------|--------------|--------------|------------|
| Fonctionnement | 1 326 123.02 | 1 669 030.89 | 342 907.87 |
| Investissement | 384 215.79   | 428 608.11   | 44 392.32  |

Soit pour l'exercice 2017, un solde positif global: 387 300.19€

Avec les résultats cumulés des exercices antérieurs, on obtient :

Fonctionnement : + 398 387.62€

Investissement : - 143 569.68€

Le conseil municipal, par deux abstentions (C.Cougnenc et Q.Vicente) et 14 voix pour, approuve les résultats du Compte Administratif de la commune pour l'année 2017.

### • L'ASSAINISSEMENT

Les résultats de l'exécution du budget 2017 de l'Assainissement sont les suivants :

|                | DEPENSES  | RECETTES  | RÉSULTAT   |
|----------------|-----------|-----------|------------|
| Fonctionnement | 36 688.02 | 67 924.60 | +31 236.58 |
| Investissement | 18 478    | 81 370.95 | +62 892.95 |

Ce qui donne pour l'exercice 2017 un solde positif global de 94 129.53 €. Avec les résultats cumulés des exercices antérieurs, on obtient :

Fonctionnement : 187 638.29€

Investissement : - 9029.47 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les résultats du Compte Administratif de l'Assainissement pour l'année 2017.

## AFFECTATION DES RESULTATS

### • SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les affectations suivantes :

- Section Fonctionnement :

compte R002 : report de 222 527.94€

- Section Investissement :

compte D 001 : report de 143 569.68€

- Compte R1068- affectation des résultats : 175 859.68€

### • SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les affectations suivantes :

- Section Fonctionnement :

compte R002 : report de 187 638.29€

- Section Investissement :

compte D 001 : report de 9 029.47

## VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux à la même hauteur que l'an passé à savoir : Taxe d'Habitation : 17.85%, Taxe Foncière (bâti) : 15.45% , Taxe Foncière (non bâti) : 109.00% et Cotisation Foncière des Entreprises 25.61%, soit une recette obtenue de 635 240€.

## VOTE DU BUDGET 2017

### • LA COMMUNE

Le conseil municipal, par 2 voix « contre », (C.Cougnenc - Q.Vicente), 1 abstention (M. Carayon) et 15 voix « pour », décide de voter le budget de la commune qui s'établit comme suit :

|                | DEPENSES  | RECETTES  |
|----------------|-----------|-----------|
| Fonctionnement | 1 797 577 | 1 797 577 |
| Investissement | 858 782   | 858 782   |
| TOTAL          | 2 656 359 | 2 656 359 |

## •L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de voter le budget de l'Assainissement qui s'établit comme suit :

|                | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|----------|----------|
| Fonctionnement | 262 214  | 262 214  |
| Investissement | 242 843  | 242 843  |
| TOTAL          | 505 057  | 505057   |

## VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide:

**Article 1)-** d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations de la manière suivante :

| Subventions associations       | 2018   |
|--------------------------------|--------|
| Association La Promenade       | 18 000 |
| Association La Promenade (TAP) | 27 740 |
| ALSAM                          | 500    |
| Au fil de l'autre              | 500    |
| Club des aînés                 | 150    |
| Cœur de nuage                  | 200    |
| Comité des fêtes               | 1000   |
| Confrérie de l'ail rose        | 200    |
| Coopérative scolaire collège   | 460    |
| Croix rouge                    | 150    |
| Amicale laïque                 | 300    |
| Eclat de rimes                 | 150    |
| Ecole de rugby                 | 150    |
| FNACA                          | 250    |
| GERAHL                         | 400    |
| La gaule du Bagas              | 150    |
| Lautrec Sport Nature           | 600    |
| Ma Case                        | 1000   |
| MJC                            | 1000   |
| Les musicales de Lautrec       | 2600   |
| Olympique Lautrécois           | 1500   |
| Pains et Saveur                | 500    |
| La Pétanque Lautrecoise        | 150    |
| Les pinceaux de cognac         | 500    |
| Rands Production               | 500    |
| Rugby club                     | 300    |

| Subventions associations (suite) | 2018   |
|----------------------------------|--------|
| Si and Si                        | 1300   |
| Site Remarquable du Goût         | 300    |
| Société de Chasse                | 200    |
| Syndicat de l'ail                | 500    |
| Théâtre de l'isatis              | 600    |
| Tennis Club Lautrecois           | 800    |
| USEP ( Ecole )                   | 1925   |
| TOTAL                            | 64 575 |

**Article 2)-** d'attribuer, de façon exceptionnelle une subvention de 400€ pour l'organisation des festivités du 14 juillet à l'Olympique Lautrécois dans la mesure où un orchestre animera le bal, à défaut d'orchestre, elle sera de 300€.

**Article 3)-** d'attribuer à quatre associations non Lautrécoises mais qui oeuvrent dans le cadre de leurs actions pour l'intérêt général des Lautrécois : prévention routière : 300 €, Cinécran : 780 €, La Scène Nationale d'Albi : 2 000€ et Ping Pong Saint Paulais : 150€.

## SIGNATURE DU MARCHÉ DE SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS

Par délibération du 27 juin 2017, le conseil municipal a autorisé l'adhésion de la commune au groupement de commandes mise en place par la CCLPA pour la passation d'une procédure de consultation pour la fourniture d'accès et de services de télécommunications.

Après examen du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres ont choisi, lors de la séance du 18 janvier 2018, la société **SFR** dont le siège social est situé à la Plaine Saint Denis. Le montant estimatif annuel de l'ensemble des services de télécommunications (téléphonie fixe, mobile et accès internet et interconnexion) pour la commune de Lautrec est 3615 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché de fourniture d'accès et de services de télécommunications à la société SFR comme indiqué ci-dessus,

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MECENAT AVEC LE CONSEIL PAROISSIAL

Le conseil paroissial a saisi la commune pour la réalisation d'un ensemble de travaux : à la Collégiale



St-Rémy (réfection éclairage, acquisition vitrine, installation de 3 cloches supplémentaires), à l'église de Saint Pierre (réfection de l'intérieur) ainsi que le remplacement des deux statues du calvaire. Le montant de ces travaux s'élève à 40 294.47€ HT.

Le conseil paroissial souhaite apporter son soutien financier sur la totalité du montant des travaux HT si la commune décide de les réaliser. Une convention de mécénat serait signée avec la paroisse à cet effet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la réalisation de ces travaux, l'acquisition des 2 statues du calvaire, ainsi que la signature d'une convention de mécénat avec la paroisse pour le financement de ces travaux.

### **MISE EN PLACE DU RIFSEEP : annule et remplace la délibération 2018/6 du 5 février 2018**

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour les agents de la fonction publique de l'Etat est transposable à ceux de la fonction publique territoriale.

Il se compose d'une part obligatoire : une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) liée aux fonctions exercées par l'agent et d'une part facultative : un complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir basé sur l'entretien professionnel. Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif RIFSEEP.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'adopter le régime indemnitaire ainsi proposé à compter 10 avril 2018.

### **DESIGNATION D'UN CABINET D'AVOCATS**

Le conseil municipal, demande à M. le Maire de saisir Me Bugis, pour défendre la commune dans l'affaire : commune de Lautrec/ Jérôme CARAYOL.

### **PLAQUE COMMEMORATIVE EN MEMOIRE DE L'ADJUDANT FARSSAC :**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que la commune de Lautrec rende hommage à l'adjudant Farssac, chef de brigade à la gendarme-

rie de Lautrec, pour son action courageuse lors la guerre 1939/1945 qui a permis de sauver 80 juifs installés à la ferme école des Ormes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, l'apposition d'une plaque commémorative en mémoire de l'adjudant Farssac au rond-point du Mercadial, lors de la cérémonie commémorative du 8 mai.

## **Séance du 18 juin 2018**

Excusés : Mme A. POUILHE donne pouvoir à M.M. MASSIES

Mme A. TAILLANDIER donne pouvoir à M. T. DAGUZAN

M. T. PLO donne pouvoir à Mme E. BARTHE

### **DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC / PASSAGE JULES FERRY**

L'immeuble situé au-dessus du passage Jules Ferry n'apparaît pas au cadastre et les propriétaires souhaitent le vendre. Afin de régulariser la situation juridique et considérant que le déclassement de cette emprise ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation et que les droits d'accès des riverains ne sont pas mis en cause, le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, de déclasser une emprise de 76 m<sup>2</sup> située passage Jules Ferry, au droit des parcelles D 201-202. Les frais inhérents à cette transaction seront supportés par les propriétaires du bien.

### **REFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DU LAGAS CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Le mur de soutènement du chemin du Lagas, présent sur la parcelle I 354 appartenant à M. et Mme Capelle, menace de s'effondrer. Les travaux de réfection de ce mur incombent à la commune puisque qu'il soutient une voie publique. Ce mur doit être repris avant la construction prochaine d'une maison d'habitation. Une consultation auprès de deux entreprises a été réalisée :

- Sarl CABROL (entreprise en charge du chantier de la future maison) : 15 000 € HT

- Eurl MAURIES : 20 733 € HT

Le conseil municipal valide à l'unanimité, le devis de l'entreprise CABROL pour un montant de 15 000€ HT.

## **REFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT ALLEE DES PROMENADES – CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Un mur de soutènement, situé sur les allées des Promenades, s'est éboulé partiellement et il est nécessaire, pour des raisons de sécurité, de le rebâtir.

Une consultation auprès de trois entreprises a été réalisée :

Eurl MAURIES : 18 941.00€ HT

Eurl DELPY : 20 935.95€ HT

CPIE : main d'œuvre : 12 120.00 € TTC + à charge de la commune : la fourniture des matériaux, la mise à disposition des engins de chantier et du personnel.

Le conseil municipal valide à l'unanimité, le devis de l'entreprise MAURIES, pour un montant de 18 941 € HT.

## **PARTICIPATION A L'EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGA- TOIRE DANS CERTAINS LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE MISE EN ŒUVRE PAR LE CDG**

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle, prévoit dans son article 5, l'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire pour certains contentieux de la Fonction Publique Territoriale, et ce jusqu'au 18 novembre 2020.

La médiation s'entend de tout processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel les parties à un litige tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends.

Les agents concernés par cette expérimentation sont tous les agents employés dans les collectivités territoriales et les établissements publics.

Le Centre de Gestion de Tarn s'étant porté candidat à cette expérimentation, les collectivités du Tarn peuvent donc choisir de mettre en œuvre cette procédure pour leurs agents en concluant une convention avec le CDG.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'adhérer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés, et de confier cette mission au Centre de Gestion du Tarn.

## **VENTE DE BUREAUX D'ECOLIER – FIXATION DE TARIFS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre, au profit du CCAS, des vieux bureaux d'écolier aux tarifs suivants :

- Bureau simple : 20 €

- Bureau double : 40 €

## **DEMATÉRIALISATION DES ACTES DES COLLECTIVITÉS – EXTENSION DU PÉRIMÈTRE**

La commune de Lautrec a adhéré, en 2016, au dispositif « Actes » qui permet la transmission des actes dits réglementaires (délibérations- contrats- arrêtés) au contrôle de légalité par voie électronique. La plateforme permet maintenant de recevoir les marchés publics d'un montant supérieur à 221 000 € HT et les actes relatifs au droit d'utilisation des sols en urbanisme. Pour cela, la commune doit signer un avenant à la convention initiale, pour permettre l'extension de ce périmètre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet d'avenant à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

## **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RESTAURATION ET LA RELIURE DES ACTES ADMINISTRA- TIFS ET/OU D'ÉTAT CIVIL CONSTITUE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU TARN**

Les collectivités et établissements publics ont l'obligation de faire relier les délibérations du conseil municipal ou communautaire, les arrêtés et décisions du maire ou du président. Ces reliures doivent répondre à certaines exigences techniques, précisées dans la circulaire interministérielle du 14 décembre 2010. Cette même obligation de reliure s'applique aux registres d'état civil. Pour éviter à chaque collectivité de mener sa propre consultation et en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn a décidé de constituer un groupement de commandes dont les objets sont :

- la réalisation de reliures de registres administratifs (registre des délibérations, registre des arrêtés et des actes d'état civil);



- la restauration de registres des actes administratifs et des actes d'état civil.

Compte tenu de la complexité des cahiers des charges techniques, cette démarche s'inscrit dans une logique de simplification administrative et d'économie financière.

Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commande, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à ce dernier.

## **ADHESION AU RESEAU « VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE »**

Suite à la cérémonie d'hommage organisée en mémoire de l'Adjudant Farssac, « Juste parmi les Nations », le 8 mai dernier, le Comité Français pour Yad Vashem a proposé à la commune de Lautrec d'adhérer au réseau « Villes et Villages des Justes de France ».

Ce réseau, initié en 2010, a pour objet de réunir les villes et villages ayant créé un lieu de mémoire afin de perpétuer le souvenir et les valeurs portées par les Justes parmi les Nations.

Le coût de l'adhésion s'élève à 75 €/an

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'adhérer au réseau « Villes et Villages des Justes de France ».

## **Séance du 1er septembre 2018**

Excusés :

M. E. Delouvrier donne pouvoir à M. T. Bardou

Mme F. Gourlin donne pouvoir à Mme A. Taillandier

## **FOURNITURE DU PAIN POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat de prestation de service auprès des deux boulangeries de Lautrec au tarif suivant, soit 1.05€ TTC la flûte pour la boulangerie Vialatte et 1.104€ TTC pour la boulangerie Marti.

## **FOURNITURE DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE : CHOIX DU PRESTATAIRE**

Dans le cadre du projet de fourniture des repas du restaurant scolaire par le collège, prévu initialement pour septembre 2018, la commune avait résilié le

contrat avec le prestataire actuel.

Or, la cuisine du collège n'a pas encore obtenu les autorisations nécessaires et ne pourra pas nous fournir les repas à compter de septembre.

Un devis auprès de plusieurs prestataires a donc été demandé, pour une livraison de repas de septembre à décembre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la proposition de la société Sud Restauration pour la fourniture des repas au restaurant scolaire au tarif de 2.95€ TTC le repas de septembre à décembre.

## **EXONERATION EN FAVEUR DES LOGEMENTS ACHEVES AVANT LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1989 ET AYANT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX D'EQUIPEMENT DESTINES AUX ECONOMIES D'ENERGIE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par une abstention (B.Marc) et dix-huit voix pour décide d'exonérer de Taxe Foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de cinq ans, les logements achevés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989 qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie, et fixe le taux de l'exonération à 50%.

## **RIFSEEP : DELIBERATION COMPLEMENTAIRE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération en date du 09 avril 2018, le conseil municipal avait adopté le nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, au vu des arrêtés pris en application du décret 2014-513 du 20 mai 2014, selon les différentes catégories et différents grades. La filière culturelle ne pouvait à ce moment-là y prétendre.

L'arrêté ministériel du 14 mai 2018 permet de transposer le RIFSEEP aux cadres d'emploi de la filière culturelle et notamment aux assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de compléter la délibération initiale et d'appliquer le RIFSEEP à la filière culturelle.

## SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE : AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION

Le conseil d'administration du Centre de Gestion a décidé de refondre les prestations de son service de prévention des risques professionnels à compter du 1er juillet 2018, afin d'accompagner au mieux les employeurs territoriaux sur les questions d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques.

L'adhésion au service de médecine préventive et de santé au travail (S.M.P) emporte l'accès aux prestations du service prévention du Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion propose la signature d'un avenant à la convention qui a pour but d'introduire dans la convention d'adhésion au S.M.P :

- la mise en place de nouvelles prestations de réalisation ou de mise à jour « clé en main » du document unique d'évaluation des risques professionnels,
- la mise en place d'une prestation d'accompagnement à la réalisation du document unique gratuite pour les collectivités adhérentes au service de médecine préventive,
- un tarif préférentiel d'intervention du service prévention pour les collectivités adhérentes au S.M.P : 400 €/jour (au lieu de 500 €/jour pour les non adhérents).

Le conseil municipal , à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention.

## ASSOCIATION MJC DE LAUTREC : DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT

La MJC souhaiterait pouvoir bénéficier des services d'un agent de la mairie pour faire l'entretien d'une salle d'activité située dans les préfabriqués de l'ancien primaire.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la mise à disposition d'un agent d'entretien 1h/semaine en période scolaire et 1h/vacances scolaires et approuve la convention de mise à disposition d'un agent.

**Les comptes rendus détaillés  
des conseils municipaux  
sont consultables  
au secrétariat de la mairie  
ainsi que sur  
le site internet de la commune.**

## État Civil

### NAISSANCES

Yaëlle GARIBAL

le 1er septembre 2018

Manon SOURY-LAVERGNE

le 8 octobre 2018

Pablo PORTE

le 22 octobre 2018

### MARIAGES

Emeric CHAGUÉ et Cindy DIONISIO

le 12 mai 2018

Pierre GUENAT et Marie Thérèse SOLANILLE

le 28 juillet 2018

Ronan LE BORGNE et Flore DELOUVRIER

le 28 août 2018

Jacques GAUTHIER et Lola MERLOS

le 31 août 2018

Philippe VIAULE et Céline ROUANET

le 20 octobre 2018

### ILS NOUS ONT QUITTES

Anaïs CHAUVEL vve PONSETTO *Les Quiétudes*

le 21 avril 2018

Yvonne RESSEGUIER vve AMALRIC *Les Quiétudes*

le 26 avril 2018

Marie-José BERNAT vve MARAVAL *Les Quiétudes*

le 22 mai 2018

Juliette AURET vve CARAUSSE *Les Quiétudes*

le 02 juin 2018

Laurent RAÏLO *Les Quiétudes*

le 18 juillet 2018

Claude DASTUGUES

le 26 juillet 2018

Suzanne BARTHAUD vve DUCLA *Les Quiétudes*

le 06 août 2018

Jean-Marie JOLY *Les Quiétudes*

le 07 août 2018

Eliane PINHEDE vve LATGE *Les Quiétudes*

le 26 août 2018

Axelle PLACE

le 14 août 2018

Roger TREILLES *Les Quiétudes*

le 24 septembre 2018



## RESSENTI DES ELUS NON MAJORITAIRES

On s'était alarmé, en début de mandat de voir les employés municipaux peindre des zones bleues puis les dépeindre. Idem pour des places "handicapés".

Passons sur les nombreux panneaux de signalisation mis en place en début de mandat car "rien n'était fait pour les commerçants". Bonne idée!

Sauf que nous en sommes aujourd'hui à un sobre "Tous commerces" qui semble finalement très bien convenir. Où sont donc passés les panneaux initiaux annonçant les commerces de Lautrec en détail?

Plus inquiétant, le forage qui devait alimenter l'arrosage du terrain de sport. Ce forage, bien qu'inutilisable, n'est malgré tout pas gratuit.

Plus grave encore, nous avons payé un bureau d'étude pour l'aménagement de la rue du Mercadial. Le projet n'est finalement pas réalisable dans la forme prévue et remis à plus tard. Nous regrettons l'annonce officielle de ce projet en Conseil Municipal ainsi qu'en préambule du dernier Bulletin Municipal.

Nous sommes toujours en attente de la fourniture des repas du groupe scolaire par le collège, promise pour la rentrée de septembre dernier. Ce qui nous a conduit à résilier le contrat que nous avions avec le prestataire privé, pour finalement le rappeler quelques semaines plus tard puisque le basculement ne s'est pas fait.

On peut rajouter le projet de chauffage de la salle polyvalente et regretter ce projet de centrale bois qui incluait salle polyvalente **ET** groupe scolaire...

En conclusion, nous ne souhaitons plus de projets montés à la va-vite avec effet d'annonce! Nous préférons des projets à plus long terme, correctement pensés et bien réalisables !

**Claude Cougnenc, Michel Carayon, Quentin Vicente**



### Heures d'ouverture Mairie

Lundi de 8h30 à 12h15

Mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30

Jeudi de 8h30 à 12h15

Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h00 à 12h00



**05.63.75.90.04**

[mairie@lautrec.fr](mailto:mairie@lautrec.fr)



### Heures d'ouverture Déchetterie Route de Puycalvel

Mercredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h30

Pour tous renseignements



**05.63.71.10.14**



### Heures d'ouverture Office de Tourisme

Nov. / Déc. / Jan. / Févr. / Mars : Mardi au samedi

9h-12h30 et 14h-17h

Avril / Oct. : Mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h-17h30

Mai / Juin / Sept. : Mercredi au samedi 9h30-12h30

et 14h-18h / Mardi et dimanche 14h-18h

Juillet / Août : Tous les jours 9h30-12h30 et 14h-18h30



**05.63.97.94.41**



### Croix-Rouge vestiaire

L'antenne Croix-Rouge de Lautrec reçoit vos dons :  
habits, jouets, couvertures, chaussures...  
dans une salle de la cour de la mairie

1er mercredi tous les 2 mois  
de 14h à 17h

### Heures d'ouverture Médiathèque municipale

Mercredi / 10h - 12h & 14h - 18h

Jeudi / 17h - 19h

Vendredi / 9h - 12h

Samedi / 9h30 - 13h



**05.63.75.04.30**

### Permanence Mission Locale

Maison de Services au Public

CCLPA Maison du Pays - 81220 SERVIES

Les 2ème et 4ème mardis du mois

de 14h à 17h30



**05.63.70.52.67**



### Permanence ADMR

20 rue du mercadial

Mercredi et vendredi de 9h à 12h



**05.63.70.40.86**

[lautrec@fede81.admr.org](mailto:lautrec@fede81.admr.org)



### Permanence assistante sociale Conseil Général

Mardi matin de 9h30 à 12h00

Sur rendez-vous uniquement



**05.63.42.82.60**

### M.S.A.

2ème mercredi du mois

de 9h00 à 11h00



**05.63.21.61.39**

Mairie de Lautrec, dans la salle des permanences  
située au 1er étage, face à l'escalier



# Associations lautrécoises

## SPORTS ET LOISIRS

### ● Dojo Lautrec

Karin Halvorsen  
06.45.30.35.76

### ● La Gaule du Bagas (Pêche)

Alain Vié  
05.63.74.36.90

### ● Olympique Lautrécois de Football et école de foot

Sébastien Carlu : 06.32.67.11.32 Ou  
Jérôme AYPAL : 06.98.00.18.18

### ● Ping St Paulais

Malige Francis  
06.86.85.94.93

### ● Relais de Brametourte

Mme Gastou  
05.63.75.30.31

### ● Rugby Club Lautrécois

Guillaume Bourgues  
06.87.61.33.25

### ● Société de Chasse

Richard Roger  
06.17.24.22.29

### ● Société de Pétanque

Arnaud Monsarrat  
06.81.27.89.08

### ● Tennis Club Lautrécois

Caroline Vidal  
06.75.12.53.42

### ● Union Sportive Vielmuroise (école de rugby enfants)

Daniel Yvonneau  
06.79.78.55.22

### ● Basket loisir

Sogne Sabine  
06.68.31.73.79

## ENFANCE

### ● Accueil de Loisirs

#### « La Promenade »

Pompignac Rose-Marie  
06.21.43.69.66

### ● Les Petits Meuniers de Lautrec (association de parents)

Pauline PY  
07.77.31.17.31

## DIVERS

### ● Conseil Paroissial

Mme Salvayre  
05.63.75.90.53

### ● FNACA

Gilbert Auriol  
05.63.79.59.36

### ● Génération mouvement

Lucette Auret  
05.63.72.50.49

### ● Site Remarquable du Goût

Véronique Decroix  
05.63.97.94.41

### ● Des Pas Des Bêtes

Jérôme Lacourte  
06.10.78.64.13

## CULTURE

### ● Comité des Fêtes

Valentin et Loïc Pradelles  
06.42.42.44.24 ou 06.89.28.62.65

### ● Drôles d'Idées (Arts du cirque)

Christophe Euriot  
05.63.75.37.45

### ● Eclats de Rimes

Mary Lugan  
05.63.70.45.83

### ● Au Fil de l'autre

Marie-Neige Roussel  
06.72.78.03.82

### ● GERAHL

Jacques Mathieu  
06.08.45.71.64

### ● Les Musicales

Jérôme Rivel  
05.63.70.45.91

### ● Ma Case

Loïc Edline  
05.63.70.83.30

### ● Maison des Jeunes et de la Culture ( MJC)

Jacques Valière  
05.63.75.94.92

### ● Pains et saveurs

Paul Vernazobres 05.82.95.19.07

### ● Pinceaux de Cocagne

Mathilde Vernazobres,  
05.63.58.31.91

### ● Sauvegarde des Anciens

#### Métiers

Alain Bonnafous  
05.63.70.62.36

### ● Si and Si

Emilie Coste  
06.38.89.26.57

### ● Théâtre de l'Isatis

Gisèle Bstié  
06.43.96.19.06

### ● Rands Productions

François Sers  
06.48.28.41.24

### ● SAN SAN

Tokiko Mikori  
06.48.86.73.24

## SOCIAL

### ● Aide à Domicile en Milieu Rural ( ADMR )

Gabrielle Verdeil  
05.63.70.40.86

### ● Antenne Croix-Rouge

Jean-Luc Faupin  
05.63.55.59.77

### ● Coeur de nuage

Viviane Ducrès  
05.63.75.39.94

### ● Les Quiétudes

Jean-Christophe Delaunay  
05.63.82.14.00

## AGRICULTURE

### ● Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs ( CCJA )

Grégory Galzin  
05.63.75.00.15

### ● Confrérie de l'Ail Rose

Secrétariat 05.63.74.30.68 ou  
Robert Pagès 05.63.58.21.03

### ● Syndicat de Défense du label rouge

Gaël Bardou  
05.63.75.90.31



## Crème à l'Ail Rose de Lautrec

Pour 6 personnes : 5 têtes d'Ail Rose de Lautrec, 1 verre de vin blanc (Gaillac), 50 cl de crème fraîche, 40 g de beurre, sel, poivre.

Eplucher les gousses d'ail et les mettre dans une casserole. Ajouter le vin, saler et poivrer. Amener à ébullition et laisser frémir 15 min. Egoutter. Ajouter la crème fraîche et laissez cuire 10 min. Mixer le tout et ajouter le beurre. Cette sauce accompagne toutes vos viandes grillées ou rôties : gigot, magret,



Le bulletin municipal en version électronique est consultable sur le site : [www.lautrec.fr](http://www.lautrec.fr).

Si vous ne le désirez pas dans votre boîte aux lettres, merci de le signaler au secrétariat de la mairie au 05.63.75.90.04

Vos idées nous intéressent.

Une boîte à idées a été mise en place dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer vos suggestions, vos souhaits...



Idées, suggestions :

.....

.....

.....

.....

.....



